

SCI SAGI



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 28 septembre 2023 sous réserves d'incidents

Par acte sous signature privée en date à SORGUES du 26 septembre 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI

Dénomination sociale : SCI SAGI

Siège social : 1220, Route d'Entraigues, 84700 SORGUES

Objet social : La propriété, l'acquisition, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement : de tous immeubles, droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement ; de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des immeubles et droits immobiliers en question. L'acquisition de tout bien immobilier. L'édification de toutes constructions ainsi que la réfection et l'aménagement de celles existantes. La mise à disposition gratuite ou onéreuse d'un ou plusieurs biens détenus par la société au profit des gérants, des associés, un ou plusieurs propriétaires ou usufruitiers de parts sociales. La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux, titres, contrats ou bons de capitalisation, ou tous autres placements, détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscriptions de parts, d'actions, obligations et de tous titres ou droits sociaux en général. La souscription de tous emprunts et la constitution de toute hypothèque ou toute autre sûreté réelle. L'octroi de garanties pour le compte de sa société mère et de ses filiales. L'obtention de toutes

ouvertures de crédits et facilités de caisse, avec ou sans garantie hypothécaire. La prise de participation dans toutes sociétés Françaises ou étrangères, quelles que soient leur objet social et leurs activités, la gestion de titres et de valeurs mobilières, l'investissement pour son compte ou pour celui de tiers par tous procédés que ce soit, et notamment par voie d'acquisition, d'augmentation de capital, absorption ou fusion, la gestion de son propre patrimoine, tant mobilier qu'immobilier et de tout patrimoine, quelle que soit sa composition, appartenant à toutes personne physique ou morale. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée de la Société : 99 ans

Capital social : 1 000 €

Gérance : M. Benjamin et M. Alban CALVINO demeurant 369, Chemin de la Forêt, 84450 SAINT-SATURNIN-LES-AVIGNON

Clauses relatives aux cessions de parts :

-agrément requis dans tous les cas

-agrément des associés représentant les deux tiers au moins des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS d'AVIGNON